L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 21 NOVEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Gaineuli, à Carrollton, rue Ouslâtes, près de la machine à descendre—une vacherie.

Par A. & E. Lévy, à leur salle d'encan, 32 rue des Magasins—grande vente de vêtements d'hiver.

L'ABEILLE SUR LE CHEMIN DE FER NEW ORLEANS AND TEXAS. —Nous avons chargé M. J. F. Hall de fournir aux marchands de journaux, entre la Nlle-Orléans et Bayou Sara, c'est-à-dire sur la ligne du chemin de fer New Orleans and Texas, le nombre d'exemplaires de l'Abeille quotidienne qu'ils peuvent désirer. C'est donc à lui exclusivement que ces derniers devront s'adresser (Poste de la Nlle-Orléans, Box No 856), et ils y trouveront cet avantage de pouvoir modifier chaque jour leurs commandes de façon à ne prendre que strictement le nombre d'exemplaires qu'il leur faut pour répondre à la demande.

LE MESSAGE DU MAIRE.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons lu le message du maire Patton. L'esprit général nous en a paru excellent. Dans la critique raisonnée que le maire fait du plan de Bons à primes, nous avons eu la preuve qu'il avait étudié à fond la question et qu'il comprend parfaitement les difficultés et les exigences de la situation financière.

Ayant combattu dès le principe et d'une façon incessante, le plan de Bons à primes, nous n'avons pas besoin d'insister sur les critiques auxquelles il peut donner lieu. Les lecteurs de l'ABEILLE doivent être suffisamment édifiés à cet égard.

Quant à la responsabilité de ceux qui ont commis cette fatale erreur, malgré tous les avertissements, elle reste entière, mais comme les récriminations n'avancent à rien, nous ne rappelons la faute commise qu'à titre de leçon pour l'avenir. Tout nouveau plan ne devra être adopté qu'avec la certitude qu'il conduira à une liquidation efficace des embarras financiers de la ville.

Avant d'examiner les suggestions du maire, nous devons constater que nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur les bases de ce qui doit être la nouvelle politique municipale.

Il est impossible à la ville de la Nouvelle-Orléans de payer dans son entier toutes les dettes contractées plus ou moins légalement en son nom. La taxe actuelle de un et demi pour cent sur un assessment encore trop élevé, est tout ce qu'on peut raisonnablement demander aux contribuables obérés. D'un autre côté, il faut que les services publics soient assurés, c'est-à-dire que la ville soit mise en situation de payer régulièrement, au comptant, ses dépenses courantes.

Nous avons constamment soutenu que le premier objet des impôts était de subvenir aux dépenses nécessaires du gouvernement. Le paiement des dettes passées, contractées plus ou moins légalement et avec plus ou moins d'imprudence, ne doit venir qu'en seconde ligne. Le maire parait être de cet avis et comme il est convaincu que les ressources de la ville ne lui permettent pas de payer en entier ses créanciers, il veut qu'on ne leur donne que ce que la ville est capable de leur donner—*"give to the creditors all that the utmost ability of the city can afford."*

Le plan proposé par le message n'est présenté que comme suggestion pour servir de base à un examen et à une discussion. Nous devons donc le considérer sous ce point de vue et non comme une proposition positive. Le maire suppose la dette réduite à dix millions et indique dans cette hypothèse ce que seraient les charges de la ville. Sur ce point, nous dirons que la seconde partie du plan, portant l'amortissement à $100,000 pour la première année, ce qui exigerait 27 ans pour l'extinction de la dette, nous plait mieux que la première. La ville aura déjà beaucoup de peine, en effet, à servir $600,000 pour le service de la dette.

Quant à la conversion de la dette à 50 cents à la piastre, nous croyons qu'elle rencontrerait les mêmes obstacles que le plan de Bons à primes. En principe, elle donnerait lieu aux mêmes objections puisqu'elle confonderait toutes les dettes en les mettant sur le même pied. S'il était possible d'obtenir l'accord de tous les créanciers, rien de mieux, mais rien ne permet de le supposer. La conversion de douze millions d'anciens Bons en Bons à primes de $20 a tellement multiplié les créanciers de la ville qu'il est matériellement impraticable d'obtenir le consentement de chacun d'eux à quelque arrangement que ce soit.

Un accommodement est plus facile pour les Bons consolidés qui sont concentrés en un petit nombre de mains. Si la ville veut procéder à une liquidation, elle devrait commencer par se mettre d'accord avec les porteurs de ces anciens Bons non convertis et par obtenir une réduction d'intérêt et une renonciation à exiger le principal autrement que suivant les conditions d'un nouveau plan d'amortissement.

Cela fait, elle n'aurait plus à lutter que contre les porteurs de Bons à primes, en invoquant le secours de la législature et d'une convention. Lorsque les Bons à primes ont été émis, les anciens Bons qui ont été convertis étaient tombés à 30 cents à la piastre et si on les échange contre des titres valant le pair, on ne devrait pas donner une plus forte proportion que celle indiquée par le cours lors de l'émission qui est encore le cours actuel.

Nous examinerons dans un autre article le moyen indiqué par le maire pour éviter à la ville des poursuites de la part de ses créanciers. Les suggestions faites par M. Patton quant au remède à apporter à la situation, sont beaucoup moins élaborées que ses critiques. Elles ouvrent simplement la porte à la discussion.

Il y a une conclusion que nous eussions voulu voir dans le message et qui ne s'y trouve pas, c'est que dans les conditions actuelles, vu l'impossibilité où est le conseil de satisfaire avec une taxe de un et demi pour cent, aux exigences plus ou moins légales des créanciers municipaux, le seul parti à prendre est de suspendre toute levée de taxe pour cet objet.

La législature serait mise en demeure de voter des mesures pour aider la ville à liquider sa situation, suivant ce qu'auront finalement décidé les cours sur la légalité des différentes sortes de dettes.

Nous ne partageons pas l'opinion du maire en ce qui concerne l'abolition des licences, mais nous pensons que le système actuel devrait être modifié et que les licences devraient être proportionnées au taux du loyer, ce qui serait une fondation aussi équitable que possible. Si on abolit les licences, la ville ne pourrait se tirer d'affaire avec un et demi pour cent de taxe sur $111,000,000 et la ferme des marchés.

Si nous sommes heureux des dispositions que témoigne dans son message le nouveau maire, nous regrettons d'avoir à refuser notre approbation à ce qui a été fait dans la première séance du conseil.

Sur la motion de M. Behan, le conseil a rappelé l'ordonnance qui transférait le soin des aliénés à l'asile "Louisiana retreat." Si les administrateurs veulent lire le rapport du Dr Delery en 1860 et celui du Dr Turpin en 1877, ils se convaincront que ce serait un crime de lèse-humanité que de maintenir l'asile actuel de la ville pour les aliénés.

M. Houston, le nouvel administrateur des améliorations, n'a pas perdu de temps pour attaquer le système de l'adjudication des travaux de la ville. S'il y a des vices et des abus dans le système actuel, qu'on les réforme, mais qu'on ne revienne pas à l'ancien système qui faisait de ce département une machine de guerre politique et des travailleurs de la ville une brigade de soutiens électoraux. Le Conseil peut exercer un contrôle sur les adjudicataires et les rendre responsables ou casser leurs contrats; l'expérience nous a démontré qu'il n'en a jamais eu aucun sur ce qui se faisait dans le département des améliorations.

LA NOUVELLE-ORLEANS CAPITALE.—Nous sommes heureux d'apprendre que le résultat du vote pour le choix de la Capitale, est favorable à la Nouvelle-Orléans. La paroisse St Landry a donné une majorité de 1669 pour notre ville. Le vote actuellement est comme suit: Nouvelle-Orléans 41,789, Baton-Rouge 38,673, majorité pour la Nouvelle-Orléans 3,116. Il reste à connaître les résultats de deux paroisses, Cameron et Union, et à rectifier celui de Terrebonne pour laquelle une erreur de compilation a été commise et qui a donné 2300 voix de majorité à la Nouvelle-Orléans.

LES SECOURS.—Le gouverneur Nicholls a reçu hier, du secrétaire d'Etat Evarts, la somme de $9,450 47, montant de la fête donnée au Trocadéro, pour les victimes de la fièvre jaune en Louisiane. La lettre du secrétaire était accompagnée de la copie des correspondances échangées entre le sénateur Krantz et M. McCormick, correspondances qui ont déjà paru dans l'*Abeille*.

MORT DE LUCIEN CHARVET.—Le barreau de la Nouvelle-Orléans vient de faire une perte en la personne de Lucien Charvet, docteur en droit de la faculté de Paris, qui est décédé hier à l'âge de 52 ans. Le défunt était natif de Baton-Rouge. Sa mère ayant épousé en secondes noces M. Henri Germain, vice-consul de France, ce dernier envoya Lucien faire ses études de droit à Paris. Il revint avec le diplôme de docteur et s'étant attaché au cabinet de Pierre Soulé, il fit de brillants débuts au barreau. La guerre de sécession étant survenue, Lucien Charvet partit avec les Gardes d'Orléans et servit avec distinction pendant la guerre. Depuis la paix il avait repris sa profession d'avocat. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, à ce théâtre, on verra l'exécution d'un programme entièrement nouveau. Hermann donnera les "Vues Parisiennes" avec des scènes de la guerre russo-turque, et des scènes de l'Exposition de Paris; le *Mercure volant* de Mme Hermann, faisant une ascension sur un globe de 40 pieds de hauteur. Le trait le plus saillant de la soirée sera le phénoménal enfant de l'air, la "nina del aire," spectacle tout à fait extraordinaire qui sera suivi par la grande décapitation, l'affaire du canon, "l'automate vivant," etc. Avant ces exhibitions, Hermann, chaque soir, se livre à des exercices de prestidigitation merveilleuses et qui ne fatiguent jamais.

Demain, il donnera le même spectacle ainsi que samedi en matinée et en soirée. Les amateurs sont avertis. Qu'ils se pressent s'ils veulent voir Hermann, car dimanche il sera loin d'ici et c'est la troupe Evangeline qui le remplacera.

MODES.—Les modes d'hiver de Butterick & Co. viennent d'arriver et sont prêtes maintenant pour la distribution. Ces modes ont beaucoup de variété et d'originalité, et les personnes éloignées de la ville peuvent en recevoir le catalogue en s'adressant à la Compagnie de Singer, rue du Canal 83.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Versailles, 4 novembre.

Au début de la séance, M. Waddington est venu annoncer que le Livre jaune serait distribué demain ou après-demain. M. Bardoux est venu déposer un projet de loi relatif à l'organisation de l'instruction primaire, et M. de Freycinet a prononcé un petit discours, religieusement écouté, sur le réseau complémentaire des chemins de fer. L'affaire Philippart lui donnait un regain d'actualité.

M. Paul de Cassagnac, répondant à M. de Freycinet à propos de la formation des commissions chargées de l'examen de ces projets de chemins de fer, a dit:

Dans la commission du budget actuel, il n'est pas entré un seul membre de la droite. Et c'est pour cela que l'on a pu, à Romans et ailleurs, faire les tripotages financiers que vous savez.

Tumulte à gauche. Malheureusement, M. Gambetta n'était pas à son banc; il n'aurait sans doute pas voulu laisser passer sans riposte cette allusion aux passages financiers de son discours de Romans.

Le reste de la séance s'est passé à examiner l'élection de M. Alfred Leroux, l'élu officiel de la seconde circonscription de Fontenay-le-Comte (Vendée). Le bureau concluait à la validation, et le marquis d'Havrincourt, bonapartiste, était chargé du rapport. M. Clémenceau a combattu cette validation et a fait allusion aux hommes qui—ce sont ses propres paroles—"vont jusqu'à renier les actes de leurs subordonnés."

Voix à droite.—Est-ce du maréchal de MacMahon que vous parlez?

M. CLÉMENCEAU.—Je fais allusion à M. de Fourtou reniant le *Bulletin des Communes*. (Très bien! très bien! à gauche.)

Voix à droite.—On pouvait croire que vous parliez du président de la République.

M. PAUL DE CASSAGNAC.—Il n'y a rien de commun entre lui et nous depuis son *parjure*. (Exclamations).

M. LE PRÉSIDENT.—Monsieur de Cassagnac, vos paroles sont une offense au premier magistrat de la République. Je vous rappelle à l'ordre.

CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION EN FRANCE.—Les journaux de Paris publient la note suivante:

De fortes gelées ayant eu lieu dans la plupart des régions récemment dépeuplées par la fièvre jaune aux Etats Unis, et le froid y régnant maintenant, l'épidémie semble disparaître rapidement. Il est donc à croire que les souscriptions faites pour les victimes du fléau ne sont plus nécessaires de ce côté de l'Atlantique.

La population de Paris et d'autres parties de la France a montré une touchante sympathie pour les malheureux habitants de la vallée du Mississipi et est venue en aide à leurs souffrances avec libéralité. Au nom de notre gouvernement et de nos concitoyens, nous remercions ceux qui ont répondu à notre appel. Les sommes envoyées de France ont sauvé bien des existences et allégé bien des peines. Nous faisons des vœux pour que les généreux donateurs, qu'ils appartiennent au monde officiel élevé ou aux sphères tranquilles de la vie privée, soient mille fois récompensés.

EDWARD F. NOYES, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis;
LUCIUS FAIRCHILD, consul des Etats-Unis;
R. C. MCCORMICK, commissaire général des Etats-Unis à l'Exposition universelle.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre —Temps partiellement couvert, pluies légères, vents chauds du sud et baisse du baromètre.

Les poursuites fédérales—Les quelques lignes que nous avons consacrées aux poursuites fédérales—nous voulons parler de celles qui seront intentées sous peu et dont la direction est confiée à M. Léonard, avocat de district—donnent une idée incomplète des intentions de M. Hayes et de son cabinet.

Les *affidavits*, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, s'accumulent, avec rapidité, aux bureaux de la douane, et tout porte à croire que d'ici à deux semaines le nombre s'en sera considérablement accru.

Les documents accusateurs n'atteignent encore et n'atteindront que dans une faible proportion les électeurs démocrates de la Nlle Orléans; ce sont les citoyens anti-radicaux des paroisses du nord-ouest de la Louisiane—principalement ceux de la paroisse Caddo—qui auront à soutenir les assauts violents et précipités des autorités de Washington.

M. Léonard, il est vrai, en répondant à des questions que justifiaient les craintes d'amis, a démenti la rumeur d'après laquelle des centaines de prisonniers devaient être traînés à la Nlle Orléans, et a écarté l'idée de persécutions inutiles ou d'une sévérité excessive, mais personne n'a trouvé étrange que le souvenir du passé éveillât des inquiétudes dans l'esprit des intéressés, même en présence du langage à demi rassurant, des promesses de justice et d'impartialité du représentant de MM. Hayes et Sherman.

Quoi qu'il en soit, les députés du marshal des Etats Unis, aussitôt après la réception convenable d'un nombre d'*affidavits* suffisant, se mettront en campagne, et, de même qu'à l'époque du drame de Colfax, nous ne tarderons pas à voir les habitants se succéder devant les juges fédéraux.

Les gens qui ne sont pas mêlés aux transactions politiques et ne veulent croire ni à l'existence de préjugés ou de haines à satisfaire, ni à des tentatives d'intimidation, ni au désir de l'administration de regagner le terrain perdu, espèrent que les témoins appelés à déposer contre les inculpés ne se feront pas remarquer par leur ignorance ou leur mauvaise foi.

Pendaison accidentelle. —A une heure de relevée, hier, le fabricant de boites, M. George Adolphe Huye, domicilié rue de Chartres, No 71, s'est pendu accidentellement à la colonne de son lit et est mort instantanément ayant la clavicule rompue. M. Huye était paralytique et sujet, depuis plusieurs mois, à des aliénations mentales de courte durée.

Les personnes qui se trouvaient dans la pièce où a eu lieu l'accident, nous assurent que Huye possédait pleinement sa raison alors, et que c'est pour les effrayer qu'il s'est passé une corde au cou et s'est laissé choir du lit croyant la corde assez longue pour atteindre le parquet sans se faire de mal.

Le défunt était âgé de cinquante-sept ans; il laisse une femme et deux fils qui lui étaient bien dévoués et qui ont tout fait pour apporter de l'apaisement aux douleurs que lui causaient les infirmités dont il était affligé.

Incendie. —La partie supérieure d'une maison en bois, à étage, portant le No. 11 de la rue des Français, et habitée par M. A. Reth, photographe, a été détruite par le feu, hier matin, à sept heures.

On attribue l'incendie à l'explosion d'une lampe remplie d'huile de charbon. La perte est couverte par une assurance.

Paragraphes. —L'assemblée des négociants, banquiers, agents de compagnies d'assurance, propriétaires, fabricants et citoyens qui ont un intérêt vital à résoudre la question de la quarantaine en tant qu'elle affecte notre commerce avec les régions tropicales, a lieu, ce soir, à sept heures, à la salle de la chambre de commerce, No 120 de la rue de la Commune, au-dessus du Louisiana National Bank.

—Il se fait des préparatifs en vue de la célébration de la Sainte Barbe.

—Le nombre des places promises excédant de beaucoup celui des places à donner, on s'attend à des reproches amers et à des grincements de dents.

—M. Pinchback se réchauffe à notre soleil, qu'il semble préférer à celui de ses amis du nord. Il est dégoûté de la politique, ou, du moins, ne s'en occupe pas plus qu'elle ne le mérite.

—La police est avertie que les mendiants de profession nous arrivent en foule.

—Les habiles ne comprennent absolument rien à la situation actuelle.

—Le bruit court que l'affreux escalier en fer de la douane va être remplacé par un escalier en marbre. Et l'architecture?

—Nous n'aurons probablement pas de fêtes de Mardi Gras, cette année.

—Les citoyens qui se chargent de la solution des grands problèmes paraissent avoir transporté leur quartier général en face de l'hôtel St. Charles. Le changement de base n'est peut-être que momentané.

—Le bureau de conversion se réunit aujourd'hui, à midi, au capitole.

—Plusieurs des nouveaux officiers du régiment d'artillerie d'Orléans ont reçu leurs commissions; ce sont: Onésime De Bouchel, major; Pierre Oscar Peyroux, lieutenant-colonel; Alphonse J. Bachemin, colonel; Oscar Robin, capitaine de la batterie D, en remplacement de P. O. Peyroux, qui a été promu au grade de lieutenant colonel.

—Les *ins* et les *outs*—ceux qui sont en place et ceux qui cherchent à l'être—se débattent dans de l'eau bouillante, à l'hôtel de ville. Beautés du fameux *rotation in office*.

—Le total des cas de fièvre jaune déclarés au bureau de santé est de 21,641.

—Un steamer, deux navires et trois barques sont entrés dans notre port, hier matin.

—Les yeux des *politiciens* sont maintenant fixés sur la capitale de la nation.

—Les inspecteurs de quilles et de chaudières de bateaux sont à l'œuvre.

—On se demande si quelques-uns des nouveaux fonctionnaires se rappelleront avoir déclaré, avant l'élection, qu'ils n'avaient ni amis à récompenser ni ennemis à punir. Les amis ne sont pas à l'aise.

—Le colonel Charles McMurdo est le secrétaire intime du nouveau maire.

—Une barge s'est heurtée contre la goëlette Lucas, près de l'ancien Fort Espagnol, sur le bayou St-Jean. Les réparations coûteront une trentaine de dollars.

—La succession de Mme veuve Rosa McCullum est ouverte à la deuxième cour de district.

—On croit que le cadavre qui flottait, dans le fleuve, à un mille au-dessous des abattoirs, est celui de Peter Miller, qui demeurait au No 112 de la rue Chestnut.

—Galveston ne profitera de la quarantaine que jusqu'au 25 du courant.

—M. Landry, préposé à l'inscription des électeurs de l'Etat, a reçu l'ordre de produire, devant M. Lane, commissaire des Etats-Unis, les livres du premier et du deuxième *precincts* du dixième *ward*; ceux du premier et du deuxième *precincts* de l'onzième *ward*; ceux du quatorzième *ward*. M. Lane sera, bientôt, l'un des commissaires les plus occupés de l'Union américaine.

—Un petit garçon, fils de Mme Mollie Johnson, a mis le feu à la maison de sa mère, en jouant avec un morceau de bois qu'il avait allumé. Des policemen et des passants ont étouffé les flammes. Mme Johnson a eu l'une de ses mains brûlée.

—Chacun des administrateurs est plongé dans les livres et les papiers de son département.

—L'aspect des magasins de *dry goods* témoigne de la reprise des affaires.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop [illegible] calme les douleurs, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

LOUISIANE.

St-Jean-Baptiste, 18 nov. 1878.

M. le Rédacteur,

La fièvre jaune, venue très tard parmi nous, ne nous quitte pas avec la rapidité de l'éclair, car de nouveaux cas sont signalés et la semaine qui vient de s'écouler, nous a donné un mort et dix malades. Toutefois, la maladie est à son déclin; sa virulence est moindre; les soucis qu'elle inspire sont loin d'être aussi aigus; et la glace, qui doit être proche, nous permettra, sous peu de jours, de ne penser au fléau que pour graver, plus profondément dans nos cœurs, le souvenir de ceux que nous avons estimés et qui ne sont plus!

Qu'elle s'en aille, cette horrible peste qui a détruit plus de 12,000 des habitants du Sud-Ouest, et dont la terreur a tellement accru l'égoïsme de quelques êtres inachevés, que l'on s'est demandé, avec raison, si tous les hommes ont vraiment été créés à l'image de celui qui est la source du bien, et dont le sublime enseignement nous ordonne de nous entr'aider, de nous aimer les uns les autres! Ah! la peur! la peur!!—chez les Spartiates, on lui faisait des sacrifices, comme à une divinité malfaisante, pour l'écarter avant les combats. Si, dans un grand nombre de localités, on avait suivi cette coutume païenne, peut-être n'aurions-nous pas lu certains récits qui ne font nullement honneur à la civilisation.

C'est, aujourd'hui, je crois, que se réuniront, à Richmond, les membres de cette assemblée scientifique qui a mission de nous indiquer les moyens qui nous permettront de *lutter contre Pisticus!* Soit; nous lirons avec grande curiosité les opinions qui y seront exprimées; mais nous n'applaudirons pas si la quarantaine nationale y est recommandée, car l'usurpation quel que soit son masque, est un outrage dont les effets laissent de profonds regrets à tous.

Cette quarantaine nationale sera la sanction du ridicule échafaudage de la théorie de l'importation—toujours—de la fièvre jaune, théorie contre laquelle s'est élevé notre très regretté Dr Stone qui, selon un numéro de l'ABEILLE, de juillet 1872, s'exprimait ainsi: "Nombre d'années d'expériences m'ont convaincu que la quarantaine était non-seulement inutile mais encore nuisible," et, plus loin: "le Dr Stone reprend ses arguments et dit qu'on n'a jamais pu prouver que la fièvre jaune vint de ports étrangers." Vous même, M. le Rédacteur, dans votre article du 1er octobre 1871, aviez dit: "Nous sommes convaincu que la fièvre jaune est endémique et peut prendre naissance dans les Etats du Golfe sans aucune importation, et qu'elle peut y devenir épidémique sous l'influence de certaines conditions atmosphériques contre lesquelles toutes les quarantaines ne peuvent rien."

Depuis l'apparition de la fièvre jaune parmi nous, nous comptons 50 morts—dont 5 étrangers et 45 louisianais. De ces derniers, *trois seulement* sont nés avant 1853, seule année de l'existence du fléau en cette paroisse, mais n'avaient jamais été atteints. Donc, ici comme ailleurs, quiconque n'a pas été acclimaté *par une attaque de fièvre jaune* est apte à prendre cette maladie quelle que soit la nationalité du sujet. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en ville?.... mais, l'été de 1878 a tranché cette question, et désormais, pour soutenir le contraire, il faudra exiger des faits qu'ils cadrent avec des théories qui ont fait explosion.

Notre excellent Père Raveire est revenu à la bonne santé; et le nombre de nos convalescents est d'autant plus grand que la maladie, à part les premiers cas, a été bénigne. C'est là, ce que me dit un de nos médecins, très occupé, qui croit beaucoup en la puissance de la nature et qui, comme Ambroise Paré, répète souvent:

*"Je le pansay,
Et Dieu le guarit."*

Votre article sur la baisse des sucres a été lu ici avec intérêt; et ceux de nos habitants qui pourront se conformer à vos excellents conseils, attendront la hausse avant d'embarquer leur produit.

MESCHAR.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Les moulins à sucre et à maïs de M. L. D. Verret situés à Mallet, ont été complètement détruits par le feu dans la nuit de samedi dernier, 9 courant ainsi que plusieurs barils de sucre et de sirop. La perte est d'environ $700. Le feu a été accidentel.

Le *Pionnier* de l'Assomption, du 16 novembre:

A part un orage accompagné de pluie qui a duré quelques heures, et qui est venu fort à propos pour la plupart des habitants qui avaient leurs réservoirs presque à sec, le temps a été splendide toute la semaine. Aussi la roulaison a-t-elle marché bon train sur toute la ligne et le rendement a progressé. On obtient partout une moyenne d'un boucaut et demi par arpent; dans plusieurs endroits c'est deux boucauts par arpent que les cannes rendent et quelques planteurs privilégiés ont obtenu jusqu'à trois boucauts.

—Moins heureux que les habitants de la Nouvelle-Orléans, de Memphis et autres localités où la fièvre jaune a sévi avec tant de rage, nous ne sommes pas encore débarrassés du fléau. Nous avons à constater cette semaine plusieurs mortalités au bras Labadie et dans la partie supérieure de la paroisse, entr'autre celle de M. Jean-Baptiste Guédry, un brave et digne habitant qui jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

—Le bayou reste toujours très bas et innavigable. Les planteurs sont très gênés pour leurs communications; ils ne peuvent rien recevoir ni rien expédier sur le marché de la Nlle-Orléans, autrement qu'en waggon, ce qui est très incommode et très dispendieux. Et cet état de choses parait devoir continuer jusqu'en janvier; car on ne signale aucune montage des rivières dans l'Ouest.

—La quarantaine a été levée à Terrebonne et dans le bas du Bayou Lafourche. La levée de la garde du Crossing de Lafourche a permis aux marchands d'huitres de remonter le Bayou. Il y en avait deux aujourd'hui devant Napoléonville, qui semblaient faire de bonnes affaires. Il est vrai de dire qu'ils avaient tout ce qu'il y a de beau et de succulent en fait d'huitres.

—Nous avons à déplorer la perte de notre brave et estimable ex-coparoissien M. Wm. A. Whittaper, qui s'est tué par accident sur l'habitation Palmer, sur le fleuve. Un commencement d'incendie s'étant déclaré dans la sucrerie de cette habitation où il était économe, il monta aussitôt sur le toit pour l'éteindre. Dans la précipitation, il fit un faux pas ou une glissade et tomba fatalement sur le sol. Il eut plusieurs côtes de brisées sur le côté gauche, ce qui détermina sa mort au bout d'une ou deux heures après la chute.

La *Sentinelle* des Attakapas (publiée à St. Martinville) du 16 novembre:

Nous espérions que notre paroisse serait à l'abri de l'épidémie, mais nous apprenons qu'elle vient de se déclarer à la Grande Pointe, où elle a fait déjà deux victimes, M. F. Melançon et le Dr Arnaud qui le soignait. Il y a en outre plusieurs cas dans la famille Southème Courville.

—D'après les nouvelles qui nous parviennent les planteurs sont toujours satisfaits du rendement de la canne et de la facilité de la fabrication du sucre et de la qualité.

—Notre vénérable archevêque, Mgr Perché, est arrivé jeudi dans notre village, où une grande partie de la population a été le recevoir. Mgr Perché fait une tournée dans nos campagnes et se rendant à la Nlle-Orléans, d'où la maladie l'a tenu éloigné pendant plusieurs mois, et la présence de notre vénérable archevêque est toujours un bonheur pour nos populations catholiques.

—Le chemin de fer a repris ses voyages de tous les jours et nous aurons comme par le passé deux fois par semaine les bateaux de la ligne Pharr. Espérons que les bateaux surtout reprendront leurs voyages le plus tôt possible, et qu'on leur donnera tout l'encouragement nécessaire; c'est le seul moyen d'avoir du frêt à des prix raisonnables.

Le *Méridional* d'Abbeville, du 16 novembre:

La semaine commencée avec une température quasi-printanière s'est terminée par un changement brusque. Nous sommes dans la vraie saison, saison d'automne, saison de vendanges quand on a du raisin, saison de *douceur* ici, puisque nous avons des cannes, des sucreries et de bons sucriers. Le Bayou Vermilion sera en bonne part dans la statistique de la Louisiane et nous croyons, sans vantardise, être une des paroisses la mieux favorisée.

—Tout fume, chacun son tour; maintenant les sucriers, dans quelques jours, nous l'espérons du moins, les cheminées des bateaux à vapeur nous apprendront que tout danger est passé et que le commerce a repris son cours naturel. On nous apprend que deux vapeurs sillonneront les eaux tranquilles, depuis si longtemps, du Bayou Vermillon. Nous aurons donc la concurrence, tant mieux, si elle produit de bons résultats. Il nous faut la rapidité et le bon marché.

—Le *Courrier* des Opelousas chante coq, notre confrère a raison, la défaite de la faction Anderson vaut bien la peine de se mettre en frais. Nous nous réjouissons également de voir St-Landry uni et libre!......

—Un journal de Los Angeles donne les renseignements suivants sur les vendanges dans cette partie de la Californie:

"Aujourd'hui, que les vendanges sont à peu près terminées dans nos environs, on peut se rendre compte du déficit dans la quantité du raisin et de celui encore plus grand dans la quantité du vin. Il est avéré que la récolte en raisins sera de moitié au-dessous d'une année ordinaire, et qu'en raison de la siccité de la grume, la quantité de vin produite ne sera que d'un tiers d'une année ordinaire. Des vignerons qui, en 1877, avaient fait 100 barils, n'en font que 30 barils cette campagne, mais par contre la qualité sera supérieure à celle qu'on a obtenu depuis longtemps. Le raisin s'est vendu de 50 à 55 cents le quintal, aujourd'hui il vaut 75 cents."

Nous lisons aussi dans l'*Union*, de Los Angeles, à propos de la culture du bananier:

"Il y a deux ans à peine que se posait devant nos horticulteurs la question de savoir si notre sol et notre climat étaient adaptés à la culture du bananier, et aujourd'hui elle est complètement résolue dans le sens de l'affirmative. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les jardins de M. Greid et d'examiner ses pépinières de bananiers qui l'année prochaine pourront donner des fruits. Déjà plusieurs de ces arbres tropicaux, plantés et espacés convenablement, portent des bananes arrivées à maturité.

"L'espèce qui réussit le mieux ici est le bananier de Floride; celui de Chine, dont les fruits sont plus gros généralement, n'en a pas encore produit. Une autre qui peut être vue également dans les jardins de M. Greid, est le bananier de l'Abyssinie, dont les feuilles atteignent jusqu'à 18 pieds de longueur sur 10 de largeur, avec un tronc de 40 pieds, sur un diamètre de plusieurs pieds. Il n'a produit jusqu'à présent aucun fruit, mais comme arbre d'ornement, nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en trouver de plus beau.

"Dans la Floride, la culture du bananier donne aux propriétaires des bénéfices presque égaux à ceux provenant de l'oranger; tels propriétaires se font de 30,000 à 40,000 dollars de revenu en envoyant sur les marchés de New-York et de l'Ouest."

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—M. Mosier, député, a adressé à M. Jules Guichard, trésorier du comité sénatorial des gauches, la somme de 5,000 francs pour les frais des élections sénatoriales.

67—La cause première d'une dyspepsie dédaignée.—Une affection nerveuse est rare [illegible] c'est une création en ligne directe de la dyspepsie, dans la majorité des cas. [illegible] Les "Hostetter's Stomach Bitters" sont le plus puissant remède contre les ravages de l'indigestion et ils protégent contre elle le système nerveux. [illegible]

— 9 —

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés en [illegible] importe peu. Il est établi maintenant que le sirop allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies de poumons. [illegible]

FASSY—LE BEAU—Marié, le 19 novembre 1878, à l'église Saint-Maurice, par le Rév. Père A. Pletin, JAMES B. FASSY à Mlle ROSA M. LE BEAU.

Décédé hier, à 4 heures 30 m. P. M., à l'âge de 52 ans, LUCIEN CHARVET, natif de Baton-Rouge, Louisiane, membre du barreau de la Nouvelle-Orléans, des Gardes d'Orléans et de la cavalerie légère d'Orléans (A. des B. C.). Ses amis et connaissances et ceux des familles LeMonnier et B. F. Peters, les membres du barreau et de l'association de l'armée du Tennessee, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures 30 m. précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Conti No 28, près Chartres.

Décédée, hier, à minuit, Dame Veuve REMY MAIRECOLAS, à l'âge de 84 ans, native de Frémonville, département de la Meurthe (France). Les amis et connaissances de son fils J. B. Mairecolas et de son gendre Julien P. Guerin, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures et demie. Le corps est exposé chez son gendre, rue Union No 31, 3me District, d'où le convoi partira.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe de requiem sera célébrée VENDREDI, le 22 courant, à 9 heures du matin, en l'église Ste Thérèse (1er district), pour le repos de l'âme de feue Mlle IDA LOCQUET, décédée le 5 septembre 1878. Les amis et connaissances de Mme Locquet-Lamy, ainsi que ceux de M. et Mme Le Père et de Mme François Locquet, sont respectueusement priés d'y assister.

Dames! Dames!

Catalogue des modes d'hiver de
BUTTERICK & CO.,
qui viennent d'arriver et qui sont prêts pour la distribution.
—AUSSI—
Le December delineator et Quarterly Review,
POUR L'HIVER DE 78 ET 79.
Catalogues envoyés par la poste à toute adresse sur demande adressée à la
Compagnie de fabrique de Singer,
83 rue du Canal, Nlle-Orléans.
20 nov—3f

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - Esplanade - - 130
Près Rempart.
21 nov 3m D Ma J

Institut St-Louis,
POUR JEUNES FILLES,
Dirigé par Mme E. H. MATTHEY,
Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.
[illegible]—JDM

A VENDRE
POUR cause de décès, un poste aux huîtres situé au coin de Front Levee et de la rue Bienville, et parfaitement achalandé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
21 nov—10 fois.

EXPOSITION UNIVERSELLE.
SECTION DES ETATS-UNIS,
Classe 38. No. 996.
Echantillons! Echantillons!
Echantillons!
AGENCE GENERALE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE,
Chaussures! Chaussures!
Chaussures!
STOCK IMMENSE!!!
750,000 PAIRES
DE TOUS GENRES.
MAISON STE-ANNE,
E. ANGAUD,
AU COIN ROYALE & Ste-ANNE.
FINESSE—ÉLÉGANCE—SOLIDITÉ.
Vente péremptoire et sans réserve par ordre de la commission. Tout le contenu de 171 vitrines, en 41,379 PAIRES DE CHAUSSURES.
AU COIN ROYALE & Ste-ANNE.
AVIS.
NOUS désirons prévenir nos clients et le public en général qu'on acceptera la vente de ces importantes factures, les expéditeurs ont jugé à propos, afin d'effectuer une vente rapide, de nous laisser une liberté d'action pleine et entière.
Nous rappelons aussi que ces chaussures, provenant des vitrines à l'Exposition de Paris, sont sans exception, les mieux confectionnées qui se soient jamais vendues en Amérique.
Le Moniteur de la Mode, en parlant de nos chaussures, s'exprime ainsi: "Les magnifiques chaussures qui, depuis quelques mois, font l'admiration du monde parisien, reviennent aux Etats-Unis pour y être vendues sans limites. Néanmoins, les Bottes Ethelka, Jessica, Emeralda, Primerose, Perinne, Grecienne et Menace, seront la haute nouveauté de 78 et 79."
E. ANGAUD.
M. Angaud, Jne, résident de Boston, remplira les ordres du commerce ponctuellement.

Etoffes pour Robes
A DES PRIX
EXCEPTIONNELS.
EN raison du temps limité pour la vente des
Etoffes de Robes d'hiver,
nous nous sommes décidé à écouler notre stock entier, sans regarder le coût. Ce stock comprend les
MARCHANDISES
que nous avons reçues tout récemment par les steamers FRANKFURT, TEUTONIA et d'autres.
Les acheteurs sont invités à se présenter et à juger par eux-mêmes.
D. H. HOLMES.
No 155 rue du Canal et 15 rue Bourbon.
17 nov—4 f PP

Ouverture de la nouvelle Confiserie
BONNECAZE,
Rue Canal No 133, encoignure Carondelet.
MR. BONNECAZE annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle confiserie et salon de lunch magnifiquement décoré, MARDI 19 du courant, et vient en solliciter le patronage et il ose espérer que ses clients ne lui feront pas défaut. La nouvelle maison aura une fine cuisine et pâtisserie, sans oublier ses bonbons et chocolats de Paris et aura comme par le passé des commis polis et complaisants—c'est dans les règles de l'établissement.
M. Bonnecaze prendra des ordres pour repas de noces, soirées, bals et repas de Sociétés, ayant un service de table complet et se chargera aussi des tentures pour salons improvisés. Prix des plus modérés. La maison restera ouverte jusqu'à la fermeture des théâtres. 19nov—6f

AVIS AUX COMMERÇANTS
DE LA
VILLE ET DE LA CAMPAGNE.
La maison C. JAUBERT & CO., 20 rue de CHARTRES, près Canal, reçoit en ce moment un IMMENSE STOCK DE DRY GOODS, acheté aux dernières grandes ventes d'encan de New-York, qui sera vendu à un prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.
L'assortiment est des plus variés et des plus nouveaux de la saison.
UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA APPORTEE AUX ORDRES DE LA CAMPAGNE.
ESCOMPTE LIBÉRAL AUX ACHETEURS POUR DU COMPTANT OU A COURT TERME.
19nov—1m

AVVISO AGL' ITALIANI.
Nlle-Orléans, 19 nobre 1878.
[illegible] della epidemia già sparita, si riunirà, da oggi innanzi
OGNI MARTEDI E VENERDI,
e che ogni Membro del Comitato è incaricato di vedere i bisogni speciali delle vedove e degli orfani italiani, e farne rapporto al Comitato negli indicati giorni della seduta.
JOHN ASTREDO, President.
E. Tron, Segr'y.
29 nov—20. 22. 24.

INSTITUTION,
Columbian Educational et Kindergarten Institute.
126 rue de l'Esplanade, entre Rempart et Bourgogne.
Autrefois institution d'AQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle R. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.
CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus élevées, il en est de même de l'allemand et des autres langues.
Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les bâtisses sont spacieuses et aérées et conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat, les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable; la cour et les galeries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.
L'enseignement de la musique reçoit une attention particulière, on commence beaucoup plus tôt à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.
Conditions modérées. 21 nov—1m

GRAND DEBALLAGE
d'Habillements d'hiver.
—CHEZ—
GODCHAUX,
31 & 33 Rue Canal, N. O.
Grand assortiment d'Habillements confectionnés aux dernières modes, Articles de toilette, Chapeaux pour
HOMMES,
JEUNES GENS
&
ENFANTS,
qui seront vendus à des prix tellement réduits qu'ils défient la concurrence.
Venez et Examinez.
LÉON GODCHAUX,
31 & 33 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS,
27 oct—1an—DMJ

Les Matelas bordés de cordes,
PATENTE DONAHOE,
Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les moins chers et durant le plus.
GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Aussi, toiles à matelas confectionnées avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.
Le public est invité à venir examiner ces articles que je me ferai un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.
Réparation de toute espèce de matelas.
Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, succursale, No 8 Ste-Anne.
J. J. DONAHOE, Propriétaire du brevet.
13 nov—1an—D Mar J

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1878.
AVIS est par le présent donné que la société connue sous la raison sociale de Wm. E. Riehl et Cie, est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord. M. Auguste Rauzet continuera les affaires en son nom. Il touchera toutes les créances et acquittera toutes les dettes de l'ancienne maison.
Wm. E. RIEHL & Cie,
SOPHIE LACASSAGNE,
AUG. RAUZET.
Je remercie le public du patronage qu'il m'a accordé jusqu'à ce jour, et j'en sollicite respectueusement la continuation pour mon successeur.
SOPHIE LACASSAGNE.
20 nov—au 1er déc.

Occasion rare.
A VENDRE immédiatement pour cause de décès, le CAFE connu sous le nom de "Louisiana Exchange," coin Chartres et St-Pierre, bien situé, près des Cours et faisant de bonnes affaires. S'adresser au Stonewall Jackson Hat Store, coin des rues St-Louis et Royale.
20nov—3f

ON demande un cocher et jardinier, aussi une femme de chambre. On prendrait de préférence mari et femme. S'adresser à la boîte de Poste No. 2696.
20nov—3f

J. LEVOIS
RUE DU CANAL 126,
Appelle l'attention sur son assortiment de MANTEAUX d'automne et d'hiver pour dames, assortiment qu'il vient de recevoir par le Frankfurt et qui consiste en
MANTEAUX
De drap noir et de couleur
de la plus grande élégance et du dernier genre de Paris. Ces manteaux sont richement garnis.
Aussi un choix de Dolmans et de Manteaux à l'épreuve de l'eau pour dames. Le tout est offert à des prix raisonnables.
13 oct—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 20 nov. CLASSE NO 276.
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
17	59	14	57	66	8	73	13	41	25	42	64	62	30

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 20 nov. 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

LE Dr A. CAPDEVIELLE,
DE retour à la Nlle-Orléans annonce à ses amis et à ses clients qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Résidence: No 114 rue Bourbon. Heures de consultation: de 2 à 4 heures de l'après-midi. 12 nov—15f

A. Brousseau & Son
17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de
TAPIS,
Toiles cirées pour planchers,
Nattes de Chine et de rotin,
Stores pour fenêtres
ETOFFES A RIDEAUX,
ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—PP

P. SAMORINI,
A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin de chaussures pour dames, hommes et enfants du No 94 de la rue Royale, au No 54 de la même rue. Il profite de cette occasion pour remercier sa nombreuse clientèle du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour et en sollicite la continuation.
10 nov—1m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 maison formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Mme E. TRIBOUT,
No. 90 RUE ROYALE.
VENANT d'arriver de FRANCE où elle est allée passer plusieurs mois à PARIS dans le seul but de se perfectionner si possible, et d'étudier les derniers genres de confections afin de pouvoir satisfaire sa nombreuse clientèle, et ayant visité les premiers ateliers de PARIS afin de se procurer les coupes les plus nouvelles, elle invite sa clientèle à venir les examiner.
9nov—1mPP

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,
se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicales que possède ce Bitter.
Alph. WALK,
Propriétaire,
38 rue Conti.
31 nov—1m

Etablissement qui ne peut être surpassé par aucun autre établissement en cette ville.
C. Lazard & Co.,
213, 215 et 217
RUE DE LA VIEILLE LEVEE,
Près de l'encoignure Dumaine.
En face du marché français à la viande.
Viennent de recevoir leur immense stock
D'habillements
Pour hommes, jeunes garçons et enfants.
Articles faits des meilleures étoffes et dans le dernier genre, qu'ils offrent à leurs amis et habitués aux prix les plus bas de toute la ville.
SPLENDIDE ASSORTIMENT DE
Pardessus.
Les parents trouveront qu'il est de leur avantage de visiter nos magasins pour acheter des vêtements d'enfants, attendu que nous avons l'assortiment le mieux choisi qu'on puisse voir.
PRIX TRES BAS,
Faites bien attention d'aller chez
C. LAZARD & CO.,
213, 215 et 217 Vieille Levée
Près de l'encoignure Dumaine,
Devant le marché français à la viande.
Vous y trouverez un bel assortiment de
Chapeaux et Casquettes,
Du dernier genre et à bas prix, pour hommes, jeunes garçons et enfants.
NOTRE DÉPARTEMENT
DE LINGE FAIT
—POUR—
Hommes, jeunes garçons et enfants,
est entièrement renouvelé. On y trouve une grande variété de
Jaquettes tricotées, chemises,
Nœuds de cou, écharpes,
Mouchoirs de poche,
Chemises de dessous,
Caleçons, poignets,
Cols, chaussettes,
etc, etc.
A
Meilleur Marché
QUE JAMAIS.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.
Nous avons aussi une vaste collection de malles, valises, sachets, ombrelles de soie et de coton, convenables pour toutes les bourses.
Rappelez-vous que nous n'avons QU'UN PRIX, et que nous remboursons l'argent quand les marchandises ne conviennent pas.
Notre département de mode est sous la surveillance de coupeurs de première classe.
La convenance est garantie. Venez sans délai.
Nous invitons les marchands de la campagne à nous faire une visite.
C. LAZARD & CO.,
213, 215 et 217 rue de la Vieille-Levée,
Près de l'encoignure Dumaine,
En face du Marché Français à la viande.
17 nov—1m

LOTERIE DE LA HAVANE.
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
Le 24 décembre 1878!!!
18,000 billets seulement!!!
1 Lot de $500,000
1 100,000
1 50,000
1 25,000
10 .. .. 10,000 chaque.
19 .. .. 5,000 ..
486 .. .. 1,000. ..
Pour prix des billets s'adresser à
J. E. DE ROSENORN,
47 rue de Chartres,
(Au premier).
10nov—1m—D Mar J

Reprise des cours et des leçons de piano et de solfège
De Mme L. SAMUEL,
A PARTIR DU 11 NOVEMBRE.
S'adresser: 145 rue du Canal, chez M. ELIE, Magasin de musique.
31oct—1m

Demande de Maison.
Une famille désire louer à un prix modéré, pour six mois, dans le Second District une maison garnie, avec trois chambres à coucher, une salle à manger et un salon.
Répondre par lettre, P. O. Box, No 1349.
14 nov—7f

MAISON A LOUER.
Maison au coin des rues Royale et St-Philippe, contenant sept chambres, une cuisine, une chambre à bain, grenier, gaz et toutes les améliorations modernes. La maison vient d'être réparée et restaurée à nouveau et se trouve en excellent état. Elle sera cédée pour $25 par mois à un bon locataire qui paye comptant.
S'adresser à
T. DANZIGER'S SON,
157 rue du Canal.
10nov—

MAGASIN A LOUER.
UN MAGASIN, rue Royale No 230, à une porte de la rue St. Philippe, avec les étagères, les vitrines, les comptoirs, installations de gaz complètes et en excellent état de réparation.
Loyer $35 par mois.
S'adresser à
T. DANZIGER'S SON,
Rue du Canal, 157.
10 nov—

MAGASIN A LOUER.
Magasin à l'encoignure Royale et St-Philippe, avec comptoirs, étagères vitrines et installations complètes pour le gaz et en bon état.
Loyer $50 par mois.
S'adresser à
T. DANZIGER'S SONS,
157 Canal.
10nov—

A LOUER.
L'agréable résidence portant le No 163 de la rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Bayou—Egalement, un ilet de terre très élevé situé dans la rue Dumaine, entre Broad et le Bayou St. Jean, et sur lequel il y a une maison [illegible]
2 nov—

DÉBALLAGE
DE
NOUVELLES CHAUSSURES!
A partir de MARDI 11 Nov. 1878,
On déballera d'immenses quantités de chaussures des derniers genres, fabriquées sur commande à Philadelphie, sur les nouveaux patrons français à
L'ÉTOILE ROUGE
VOYEZ LA LISTE DE NOS NOUVEAUX SOULIERS:
LA PARISIENNE.
PREMIER ENVOI.
L'ELDORADO.
LA MARJOLAINE.
BATACLAN!!
LE MIRONTON.
LA GRANDE VOGUE DE PARIS:
BÉBÉ,
Article très gentil pour jeunes garçons.
Nos nouveaux articles pour bals:
LA PRINCESSE, coupe nouvelle, en chevreau blanc.
LA VALSEUSE, talon élégant avec devant de plaid travaillé.
L'ESPAGNOLETTE, bottes pour dames, première qualité de chevreau, $4.50 la paire, seulement.
Et grand nombre d'autres genres entièrement nouveaux trop longs à énumérer ici; mais une visite à notre établissement donnera une meilleure idée de ce qu'est notre assortiment.

AUX MESSIEURS.
L'agrandissement que vient de subir l'ETOILE ROUGE est un nouveau point de départ dans le détail de la chaussure pour hommes, un département choisi étant réservé spécialement pour ce genre.
Nous déballerons CETTE SEMAINE une nouvelle ligne de CHAUSSURES POUR HOMMES, telles que:
Bottines cousues, genre anglais.
Bottines unies.
Bottines avec tiges en couleur.
Bottes en veau à box-toe.
Bottes en veau, genre uni.
Bottines à doubles semelles, dites Tap soles.
$2 50.
$2 50.
$2 50.
A ce prix nous vendons de MAGNIFIQUES BOTTINES CREOLES.

PRIX NOUVEAUX.

	la paire.
BOTTINES pour garçons (Box-toe)	$1 00 et $1 25
BOTTINES pour garçons, qualité garantie	$1 50
BOTTES CLAQUÉES pour dames	$1 00, 1 25, 1 50
BALMORALS en peau pour dames (cousus)	$1 00, 1 25, 1 50
BRODEQUINS à talon pour enfants	50, 65, 75, $1 00
BOTTES en peau pour fillettes	$1 25 et $1 50
BOTTES CLAQUÉES pour fillettes, depuis	$1 50
PANTOUFLES en prunelle (dames)	25 cts
BRODEQUINS pour bébés	25 cts

BONNE AFFAIRE!
Nous avons en main UN IMMENSE LOT de Pantoufles à élans pour dames à
50 sous la paire
CAOUTCHOUCS!
CAOUTCHOUCS!
Pour Dames, à
40 et 50 sous
CHAUSSURE FINE en grande quantité, en tout genre et à tous prix,
POUR
DAMES, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Afin d'assurer une entière satisfaction au public,
A L'ETOILE ROUGE ON REND L'ARGENT POUR TOUT SOULIER QUI AVANT USAGE A CESSE DE PLAIRE.

Nos Catalogues
sont expédiés sur demande dans toutes les parties du pays; avec ces catalogues on est tout de suite au courant des véritables prix de la chaussure.
L'étranger
ne paie pas plus cher chez nous qu'un habitué, attendu que nos articles sont tous marqués en chiffres connus et que nous ne vendons qu'à PRIX FIXE.
Pour du bon, du beau et du bon marché,
ALLEZ A
L'ETOILE ROUGE
Coin DOUANE et BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL.
ARTHUR DUFFY,
Propriétaire.
12 nov—1m